

Éthique et relation entre les hommes dans le monde du travail

Eric Delassus

INTRODUCTION

Même si notre temps de loisir a considérablement augmenté le travail reste l'activité qui occupe une grande partie de notre vie, c'est elle qui détermine notre identité sociale et qui est une source d'accomplissement individuel pour ceux qui parviennent à pratiquer une profession correspondant à leur goût.

On peut dire que la modernité a été la période de notre histoire au cours de laquelle le travail a gagné ses lettres de noblesse, dans la mesure où d'activité servile et dégradante qu'il était durant la période antique et médiévale, il est devenu avec la fin de l'ancien régime et de l'aristocratie, l'activité par laquelle l'homme conquiert sa dignité.

Cependant si l'on peut discerner au cours de l'histoire un mouvement allant dans ce sens, il n'en reste pas moins que le travail reste aussi l'activité qui crée les conditions de l'aliénation de certains hommes envers d'autres ; exploitation, harcèlement, manipulation, mépris de la dignité humaine trouvent dans les relations de travail un terreau particulièrement fertile pour se développer et faire d'une activité devenue la condition de la liberté des hommes, l'occasion de les asservir.

Nous retrouvons d'ailleurs cette ambiguïté et cette ambivalence de la notion de travail dans l'étymologie même du terme qui désigne à l'origine un instrument de torture formé de trois pieux, le *tripalium*.

Si l'organisation sociale du travail peut permettre de réduire les risques d'exploitation de l'homme par l'homme, et si le droit du travail permet de mettre en place un cadre juridique protégeant les différents acteurs du monde du travail de certains comportements humiliants, discriminants ou avilissants, il n'empêche que le droit ne suffit pas toujours pour qu'une modification des comportements se traduise dans les faits.

C'est en ce sens que l'éthique peut apporter elle aussi sa pierre à la construction d'un monde du travail plus humain et peut-être aussi d'ailleurs plus efficace. Il s'agit ici de faire comprendre à tous que la vie dans une entreprise, une administration, un atelier n'en est pas moins productive qu'elle est agréable pour ceux qui y travaillent, et que le respect de la personne étant la condition de la confiance, il est aussi facteur d'efficacité et de productivité.

Mais qu'est-ce qu'une éthique, y-a-t-il une éthique spécifique aux relations de travail, ou ne faut-il pas voir dans une éthique de l'organisation du travail l'application d'une éthique plus fondamentale ?

1 LES ÉTHIQUES ET L'ÉTHIQUE

Parler d'une éthique spécifique au monde du travail laisserait sous-entendre qu'il y aurait des systèmes de valeurs propres à certaines sphères d'activité qui pourraient être totalement étrangers voire incompatibles avec d'autres.

Or, aborder la question de l'éthique dans le monde du travail, c'est avant tout parler d'éthique en général, car il n'y a pas plus une éthique spécifique au monde du travail, qu'il y aurait une éthique médicale ou une éthique des affaires, chacune restant totalement hermétiques aux autres¹.

Quel que soit le domaine d'application des valeurs, le respect de la personne humaine, de sa dignité et de sa liberté, le souci du bonheur humain reste la ligne directrice de toute réflexion éthique, c'est-à-dire de toute interrogation sur les meilleurs fins de l'action et les conditions de la vie bonne.

En conséquence, la logique nous invite plutôt à penser comme le souligne Paul Ricoeur dans

1 Aristote considère, certes, dans l'Éthique à Nicomaque (cité par Émile Durkheim dans ses *Leçons de sociologie*) , que La morale de l'homme n'est pas celle de la femme ; la morale de l'adulte n'est pas celle de l'enfant ; la morale du maître n'est pas celle de l'esclave , cependant il n'empêche que ces morales particulières ont malgré tout un fondement commun.

une conférence intitulée *De la morale à l'éthique et aux éthiques*, qu'il n'y a pas d'éthique régionale qui ne repose sur une éthique fondamentale². L'éthique dans les relations de travail ne serait donc qu'une application particulière de cette éthique fondamentale. Nous commencerons donc par évoquer brièvement cette question de l'éthique fondamentale avant de parler plus spécifiquement de la question des relations de travail.

Le premier point à aborder est celui du rapport et de la différence entre morale et éthique, le mot éthique étant souvent employé aujourd'hui pour se substituer à celui de morale que l'on n'ose plus guère employer de peur de paraître "ringard"³, cependant indépendamment de l'usage conjoncturel des mots et des modes idéologiques, il peut sembler légitime de procéder à des distinctions plus conceptuelles en la matière.

2 MORALE ET ÉTHIQUE

L'étymologie est ici d'un faible secours dans la mesure où à l'origine ces deux mots l'un issu du grec (éthique) et l'autre du latin (morale) désignent initialement ce qui concerne les mœurs, cependant le sens de ces termes a évolué dans le vocabulaire philosophique, il y a bien une différence à établir entre l'éthique d'Aristote, celle de Spinoza et la morale telle qu'elle est pensée par un philosophe comme Kant. D'un côté nous avons en effet une manière de penser la vie humaine qui se détermine à partir d'une réflexion sur la nature de l'homme en essayant d'établir comment il peut s'accorder avec lui-même dans des conditions données, et de l'autre une doctrine de l'action se fondant sur une pensée des devoirs qui s'imposent à l'homme et qui peuvent s'opposer à sa nature considérée comme originellement viciée⁴.

D'un côté nous avons plutôt affaire à une éthique ontologique (fondée sur une théorie de l'essence de l'homme) et de l'autre une morale déontologique (fondée sur une séparation entre l'être et le devoir être), d'un côté une nature à accomplir sous sa forme la plus parfaite, de l'autre une nature contre laquelle il faut lutter, à laquelle il faut s'opposer pour que l'homme réalise son humanité.

D'un côté nous aurions en quelque sorte une éthique de l'immanence, la règle de la vie bonne étant inscrite dans une nature humaine qui ne demanderait qu'à s'affranchir des facteurs qui l'aliènent pour s'accomplir et s'affirmer sous sa forme la plus parfaite. De l'autre nous aurions plutôt une morale de la transcendance opposant un monde sensible où l'homme comme toute chose ne serait qu'un reflet dégradé d'un idéal vers lequel il ne pourrait que tendre sans jamais l'atteindre.

Cependant, devons nous en rester là, n'y a-t-il pas moyen de réconcilier ces deux approches de la meilleure manière de conduire sa vie.

Ricoeur dans son ouvrage *Soi-même comme un autre*⁵ tente de penser le lien entre morale et éthique en présentant la morale comme la norme, et l'éthique comme la visée de la vie bonne, d'un côté nous aurions donc une approche statique des valeurs qui déterminent l'action et de l'autre une approche plus dynamique dans la mesure où l'éthique se manifeste toujours comme une réflexion sur l'action qui convient le mieux à la situation vécue.

2 « Ce ne serait donc pas par hasard que nous désignons par *Éthique* tantôt quelque chose comme une *méta morale*, une réflexion de second degré sur les normes, et d'autre part des dispositifs pratiques invitant à mettre le mot *éthique* au pluriel et à accompagner le terme d'un complément comme quand nous parlons d'éthique médicale, d'éthique juridique, d'éthique des affaires, etc... L'étonnant en effet est que cet usage parfois abusif et purement rhétorique du terme *éthique* pour désigner des éthiques régionales, ne réussit pas à abolir le sens noble du terme, réservé pour ce qu'on pourrait appeler les éthiques fondamentales, telle l'éthique à Nicomaque d'Aristote ou l'éthique de Spinoza. » Paul Ricoeur, *De la morale à l'éthique et aux éthiques*, conférence prononcée à L'université de Montréal, www.philo.umontreal.ca/textes/Ricoeur_MORALE.pdf

3 « La morale, cette vieille fille grondeuse et édentée, comme le disait Max Scheler avait un aspect bien rébarbatif. Dans un premier temps on aurait bien aimé se débarrasser de toute contrainte morale. À la réflexion, on n'y pas réussi totalement, aussi propose-t-on une morale sans contrainte ni sanction, renommée éthique » Geneviève Even-Granboulain, *Éthique et économie*, éd. L'Harmattan, coll. Ouverture Philosophique.

4 « le bois dont l'homme est fait est si courbe qu'on ne peut rien y tailler de tout à fait droit. » KANT, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Prop. 6

5 Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, 1990, Points Seuil, essais.

De notre point de vue nous envisagerons plutôt la morale comme un système de normes établies, et l'éthique comme une manière d'être, toujours à définir, mais se définissant cependant en fonction d'éléments intangibles liés à la nature de l'homme considéré comme être de désir.

On pourrait également envisager la relation entre morale et éthique d'une manière comparable à celle qui relie justice et équité, la morale définirait la règle générale et l'éthique consisterait en une réflexion concernant la manière d'appliquer au mieux ces principes universels aux situations particulières.

D'ailleurs si l'on en revient à l'opposition du devoir et du désir, de la transcendance et de l'immanence, il est peut-être permis de s'interroger quant à savoir si les objets de nos devoirs et de nos désirs ne sont pas finalement identiques, si l'immanence et la transcendance ne se retrouvent pas dans ce mouvement par lequel le sujet dépasse sa condition particulière pour mieux réaliser sa propre nature. Dans son livre intitulé *Questions de morale*, Denis Colin fait d'ailleurs remarquer qu'entre la morale kantienne qui est une morale du devoir et l'éthique spinoziste fondée sur le désir, il n'y a finalement pas tant de différence que cela quant aux conséquences sur le comportement du sujet qui en respecte les principes, dans la mesure où l'une et l'autre considèrent les règles de l'action juste et libre comme inscrites dans la nature même de la raison humaine :

« On peut remarquer, en première approche, que la liberté définie comme autonomie n'est pas très différente des conceptions d'autres auteurs comme Spinoza qui identifient la liberté avec l'exercice de la raison : être libre pour Spinoza cela n'a pas d'autre sens que d'être la cause adéquat de ses propres actes et par conséquent agir rationnellement en vue de son bien propre. »

Même si c'est pour préciser ensuite que l'éthique spinoziste est beaucoup plus aristocratique ou élitiste (réservée au sage) que la morale de Kant (tout homme a connaissance de la loi morale).⁶ Une fois le concept d'éthique sinon clarifié, du moins cerné de manière un peu plus précise, il nous faut également nous interroger sur le sens de l'intention éthique, pourquoi cette préoccupation de l'éthique aujourd'hui ?

3 L'INTENTION ÉTHIQUE

En effet on voit s'exprimer de plus en plus un souci éthique et cela dans tous les domaines, médecine, technologie, travail, etc.

S'il en est ainsi c'est peut-être que les morales ne fonctionnant plus sur les principes qui étaient les leurs auparavant et qui étaient le plus souvent d'essence religieuse, il subsiste malgré tout dans nos consciences une inquiétude concernant ce qui relève du permis et du défendu, du juste et de l'injuste, concernant ce qui peut aider l'homme à affirmer son humanité en tirant de son propre fond les principes de son action.

Car en effet, si, pour reprendre la formule nietzschéenne, pour la plupart d'entre nous « *Dieu est mort* », il n'est pas certain qu'il en soit de même de la conscience morale et de l'intention éthique.

La question est donc de savoir quelle est la nature du sentiment éthique et sur quoi se fonde l'intention éthique ?

3.1 Morale du devoir et éthique du bonheur

Pour répondre à cette question nous partirons également de la distinction entre Morale et Éthique dans la mesure où c'est le plus souvent le sentiment du devoir fondé sur le respect qui sert comme le souligne Kant de Mobile à l'action morale, tandis que l'éthique est plutôt fondée sur la quête d'un bonheur à la fois individuel et collectif.

Nous tenterons ensuite de réfléchir sur une possible synthèse de ces deux orientations, en envisageant tant la possibilité d'un devoir d'être heureux que celle d'un bonheur de faire ce que l'on estime devoir faire.

⁶ Denis Colin, *Questions de morale*, (PP. 234,235), 2003, Armand Colin.

3.2 La notion de respect

Le respect se manifeste comme un sentiment qu'à juste titre Kant qualifie de singulier, dans la mesure où curieusement il ne concerne pas la sensibilité mais est plutôt suscité par la raison, par la réflexion du sujet sur les fins et les valeurs qui déterminent l'action, en effet le respect est le sentiment que m'inspire la reconnaissance d'une valeur, et essentiellement celui que m'inspire la reconnaissance de la valeur suprême de la personne humaine.

Une attitude morale et éthique repose donc sur le sentiment que nous inspire la reconnaissance de la dignité de personne pour notre semblable, elle consiste donc à ne pas considérer l'autre comme une chose, comme un objet.

3.3 La recherche de la vie bonne

Ce respect pour la personne ne peut de notre point de vue se dissocier de la recherche de ce que les anciens appelaient la vie bonne (mais qu'ils réservaient à une élite d'homme libre et que la modernité nous invite à penser comme une revendication universelle), c'est-à-dire de la recherche du bonheur pour l'homme, recherche qu'il ne faut pas confondre avec l'accumulation du plaisir qui peut se trouver satisfaite sans qu'à aucun moment le souci de l'autre se manifeste. Nous entendrons ici par bonheur la recherche, la visée de la perfection dans l'accord de l'homme avec lui-même au sens où pouvaient l'entendre des philosophes comme Aristote et Spinoza.

Une fois posé ces quelques repères nous pouvons tenter d'aborder maintenant la question de l'éthique à l'intérieur des relations entre personnes dans le monde du travail.

4 L'ÉTHIQUE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Le travail semble être par définition l'activité dans laquelle chacun peut très facilement considérer que l'autre n'est qu'un objet, c'est d'ailleurs ainsi que les anciens percevaient les choses, il n'est qu'à se référer à la définition que donne Aristote de l'esclave qui n'est pour lui qu'un « outil animé », en effet dans la mesure où l'homme est un certain sens un moyen au service d'une activité, il est aisé et parfois même tentant de le réduire à cette dimension d'objet se limitant à sa fonction utilitaire. À ce propos il convient de préciser ici avec Hannah Arendt dans *La condition de l'homme moderne*⁷ que ce n'était pas parce que le travail était réservé aux esclaves qu'il était méprisé par les hommes de l'antiquité, c'est au contraire parce qu'il est par nature une activité servile qu'il fallait des esclaves pour l'accomplir, seule condition pour pouvoir être un homme libre. Autrement dit, la liberté des uns se payait par la servitude des autres.

Cette manière de considérer les choses pouvait très bien se concevoir dans une civilisation dans laquelle l'individu humain n'était rien à lui seul, mais n'avait de valeur qu'en fonction de son appartenance à un peuple, une caste, en fonction de son statut juridique, social ou politique.

Avec la modernité, les modes de représentation changent et l'avènement de la bourgeoisie comme classe dominante donne à l'individu une existence, mais une existence toute formelle qui devra prendre corps au cours de l'histoire. Il n'empêche que le progrès des Lumières a fait en sorte qu'il est devenu inconcevable qu'un homme puisse conformément à la loi appartenir à un autre homme, et même si certaines formes d'esclavage existent malheureusement encore dans les faits, plus aucun État n'oserait aujourd'hui rétablir juridiquement l'esclavage.

Si donc la question de l'éthique dans l'organisation du travail se pose aujourd'hui, c'est qu'il est désormais impossible de se représenter le monde comme séparé en deux, d'un côté les hommes libres qui ne travaillent pas et qui considèrent le travail comme une activité méprisante et de l'autre le bétail humain qui n'aurait d'autre destinée que de travailler pour rendre possible la liberté des premiers. Bien au contraire le travail est aujourd'hui devenu une valeur, il a pris une dimension libératrice et celui qui est sans travail est considéré comme un exclu. Certes, il reste

⁷ « Dire que le travail et l'artisanat étaient méprisés dans l'antiquité parce qu'ils étaient réservés aux esclaves, c'est un préjugé des historiens modernes. Les anciens faisaient le raisonnement inverse : ils jugeaient qu'il fallait avoir des esclaves à cause de la nature servile de toutes les occupations qui pourvoient aux besoins de la vie. » Hannah Arendt, *La condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, coll. Agora, pp. 127, 128.

des distinctions sociales et des inégalités injustes, mais elles se fondent plus sur la nature du travail et son organisation dans la société que sur le fait de travailler ou de ne pas travailler.

Cette évolution vers une certaine forme d'individualisme a permis que puisse être pensée une morale humaniste qui trouve peut-être sa formulation la plus accomplie dans l'impératif catégorique exposé par Kant dans sa philosophie pratique : « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen* »⁸.

Par là Kant nous invite à toujours agir en ayant comme but ultime la constitution d'une communauté d'êtres raisonnables respectueux de la dignité et de la liberté de chacun.

Cette formule peut d'ailleurs servir de référence lorsque nous nous interrogeons sur la manière dont nous considérons nos semblables ou dont nous sommes considérés par ceux avec qui nous travaillons.

C'est pourquoi le principe qui nous semble le plus fondamental pour établir une éthique est celui du respect de la personne humaine, principe qui consiste à considérer l'autre comme un sujet libre et responsable (au moins potentiellement), c'est-à-dire à reconnaître la valeur de l'humanité qui est en lui et qui, même si elle ne se manifeste pas toujours, est toujours susceptible d'être éveillée à un moment quelconque. Ce respect peut et doit se traduire concrètement dans la relation de travail par une conception plus démocratique de la coopération entre les différents acteurs de la production, par le souci de ne pas confondre les rapports hiérarchiques avec des rapports de soumission et par la prise en considération de la personne dans son intégralité en n'oubliant pas que l'on a affaire un individu qui ne se réduit pas à sa fonction professionnelle mais qui a également une vie privée, une vie sociale et familiale dont l'équilibre est tout aussi important que sa vie professionnelle.

Cela dit, il ne suffit pas de prendre conscience de la dimension essentiellement morale de tout homme pour adopter une attitude éthique, certaines formes d'attitudes perverses reposeraient même sur cette conscience, le harcèlement morale dans le travail pourrait très bien être interprété à la lumière de cette hypothèse.

En effet même si l'on sait que l'autre n'est pas une chose, il peut être tentant pour qui voudrait abuser de son autorité ou de sa position de faire comme si l'autre n'était qu'une chose, un moyen pour parvenir à des fins, la satisfaction sera d'autant plus grande qu'elle résultera d'une attitude perverse s'accomplissant dans une dynamique de totale négation de la dimension humaine d'autrui (mais négation suppose d'abord affirmation).

Or de tels comportements s'opposent à la nature même des relations de travail qui sont par essence contractuelles et qui supposent donc de part et d'autres des sujets non seulement juridiques, mais aussi moraux qui se sont engagés les uns envers les autres, il semble donc qu'une éthique du travail doive tout d'abord se fonder sur ce caractère essentiel de la relation de travail.

L'enjeu n'est-il pas finalement d'évoluer vers une certaine forme d'individualisme humaniste ayant pour fin de contribuer au bonheur de chacun en garantissant le respect de la liberté et de la dignité humaine tout en respectant également des valeurs de solidarité et de justice sociale. Par individualisme, nous n'entendons pas ici l'égoïsme généralisé qui a parfois tendance à caractériser la société contemporaine qui peut sembler composée d'individus atomisés aussi inaptes à la solitude nécessaire à la réflexion qu'à la solidarité et qui relève de ce qu'Hannah Arendt nomme désolation, forme d'être au monde qui est à l'origine des régimes totalitaires ; par individualisme nous entendons ici le fait de considérer la notion d'individu comme une valeur à promouvoir dans le sens où créer les conditions de la liberté et du bonheur de tous les individus doit être la fin ultime de toute société, et cet individualisme se doit donc d'être humaniste dans la mesure où l'individu ne peut se penser et être pensé que comme participant à des valeurs universelles.

5 COMMENT FAIRE PROGRESSER CETTE ÉTHIQUE ?

⁸ Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, deuxième section, trad. V. Delbos (1907).

C'est une chose en effet d'affirmer les principes d'une éthique fondée sur le respect de la personne humaine, sur l'exigence de liberté et la recherche du bonheur pour tous, c'en est une autre de la faire appliquer ; et ce serait de l'angélisme de croire que de part et d'autres, du côté des employeurs, comme de celui des employés, des cadres, comme de ceux qui exercent des fonctions d'exécutants, il suffise de tenir un discours relativement moral pour qu'il soit suivi d'effets.

Il convient donc de se poser la question : pourquoi l'éthique est-elle souvent mise entre parenthèse dans le monde du travail ?

5.1 Éthique et efficacité

Le plus souvent le monde de l'entreprise est réticent face à l'observance rigoureuse des principes de l'éthique et de la morale sous prétexte d'efficacité, de même que l'on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs, on ne fait pas tourner une entreprise ou même une administration (même l'état n'a pas toujours vis à vis de ses fonctionnaires des comportements moralement irréprochables...) avec de grandes idées, avec des valeurs morales, mais avec des principes plus pragmatiques qui, paraît-il, auraient fait leurs preuves.

Ne pourrait-on envisager l'éthique comme une des conditions mêmes de l'efficacité et de la rentabilité du travail, en effet comme nous venons de le souligner les relations de travail sont essentiellement basées sur des rapports contractuels, cela suppose que s'établissent entre les contractants une confiance que nul n'a intérêt à trahir dans la mesure où elle rend les conditions et l'ambiance dans lesquelles s'accomplit le travail plus sereine, et que les hommes s'investissent d'autant plus dans leur travail qu'ils se sentent reconnus dans leur dignité de personne.

Cependant l'éthique ne doit pas pour autant être considérée comme n'étant qu'un moyen de gérer les ressources humaines, l'attitude éthique ne peut être qu'une fin en soi, elle est au sens aristotélicien une *praxis* (une action qui est à elle-même sa propre fin et qui se distingue de la *poiesis*, la production technique qui poursuit une fin qui lui est extérieure)⁹, sinon elle n'est pas éthique, ses conséquences en terme d'efficacité n'apparaissent que par surcroît mais ne doivent pas être la seule raison pour déterminer le choix de respecter un certain nombre de valeurs morales dans l'organisation du travail.

De plus il y a au bout du compte un risque, en terme d'efficacité, à réduire l'éthique à n'être qu'un moyen de gérer les hommes, ce risque c'est celui d'adopter une morale à géométrie variable qui changerait au gré des effets escomptés, de ne respecter ses engagements que lorsque l'on a intérêt à le faire et de s'en affranchir afin d'en tirer un bénéfice qui ne peut être qu'à court terme ; une telle attitude ne peut qu'augmenter la défiance entre les différents partenaires qui constituent le monde du travail et qui ne pourront percevoir les rapports hiérarchiques que comme nécessairement inauthentiques.

N'est-ce pas cette défiance généralisée qui contribue à vicier les rapports sociaux, les relations entre employeur et employés, défiance qui se nourrit d'elle-même et s'accroît au point que chacun a en permanence la crainte et le sentiment d'être floué.

N'est-ce pas ce sentiment que ressent celui qui après avoir donné plusieurs années de sa vie pour son travail se voit remercié parce qu'il est jugé trop vieux ou parce que son entreprise est délocalisée, n'est-ce pas ce que risque de ressentir le jeune qui prêt à s'investir dans son activité se trouve victime de discrimination à l'embauche ou employé comme stagiaire non pour lui donner une formation mais pour utiliser ses compétences à moindre coût, n'est-ce pas aussi ce sentiment que ressentira l'employeur qui se verra pris en otage par une grève, lorsque celle-ci n'est pas utilisée comme le recours ultime pour faire valoir des revendications légitimes, mais comme un moyen de pression préalable à toute négociation.

Rétablir la confiance dans le monde du travail, n'est-ce pas aussi contribuer à décrisper les rapports sociaux afin de régler par la négociation des problèmes qui se manifestent de manière

⁹ « Tandis que la production, en effet, a une fin autre qu'elle-même, il n'en saurait être ainsi pour l'action, la bonne pratique étant elle-même sa propre fin. » Aristote, *Éthique à Nicomaque*, VI, 1140b 6-7n Trad. Jean Tricot, Librairie philosophique J. Vrin.

parfois excessivement conflictuelle.

5.2 Éthique et justice sociale

L'approche marxiste des rapports sociaux en termes de lutte des classes a longtemps conduit à dénier tout caractère d'authenticité à l'appréhension éthique des questions concernant les relations humaines dans le monde du travail et la justice sociale. En effet la morale était considérée comme nécessairement idéologique et donc comme étant l'expression des rapports de classe et des intérêts de la classe considérée comme dominante.

S'il est certes vrai que les relations employeurs / employés peuvent donner lieu à des conflits en raison de l'apparente divergence de leurs intérêts et que ces relations peuvent être déterminantes dans la construction de nos systèmes de valeurs, la question se pose aujourd'hui de savoir comment réguler ces relations de façon à faire en sorte que ces intérêts convergent. Et ne faudrait-il pas pour cela penser une éthique de l'organisation du travail qui serve de base à une politique contractuelle juste et efficace entre les différents acteurs du monde du travail.

Une telle éthique nécessiterait une évolution des mentalités de part et d'autre de l'échiquier social, ne pas nécessairement considérer l'employeur comme un exploiteur potentiel, mais ne pas non plus considérer le salarié comme un individu cherchant systématiquement à accumuler les avantages et les droits sociaux tout en aspirant à travailler le moins possible. La logique d'affrontement qui semble aujourd'hui caractériser les relations sociales, principalement en France, apparaît comme reposant sur de tels *a priori*, qui auraient besoin d'être remis en cause.

Mais pour qu'une telle remise en cause ait lieu, il faudrait qu'une réelle confiance s'établisse entre les partenaires sociaux, ce qui est pour le moment difficile lorsque des pratiques irrespectueuses de la dignité humaine restent en vigueur. Comment une telle confiance pourrait-elle s'établir lorsque l'actualité nous met face à des situations dans lesquelles des salariés se trouvent licenciés du jour au lendemain sans avoir été averti de l'éventualité d'une quelconque restructuration de leur entreprise et sans qu'aucun plan d'accompagnement pour la recherche d'un nouvel emploi n'ait été envisagé.

Conclusion

Si aujourd'hui une certaine forme de libéralisme économique veut réellement s'affirmer comme la meilleure voie pour faire progresser la société, elle ne doit pas oublier les fondements éthiques de son pendant politique qui doivent nécessairement se manifester sur le plan social. Il ne peut y avoir de libéralisme économique efficace et juste que s'accompagnant du respect des principes du libéralisme politique se traduisant sur le plan social, c'est-à-dire le respect de la liberté individuelle mais aussi de la dignité de la personne humaine, c'est à cette seule condition qu'il ne prendra pas le visage hideux d'un capitalisme sauvage qui confond la fin et les moyens (ce n'est pas aux hommes d'être au service de la vie économique et de la production, mais à l'économie d'être au service des hommes), et qui ne peut d'ailleurs qu'échouer puisque générateur de frustration et de ressentiment.

Et peut-être serait-il possible de recourir à ces valeurs pour établir les critères délimitant le champ d'intervention de l'état et du droit dans le domaine économique et social, leur rôle consistant précisément faire respecter ces valeurs lorsqu'elles ne le sont pas.

Si donc le droit est là pour imposer un certain nombre de règles essentielles dans le monde du travail, il n'empêche que les conduites et les comportements individuels sont également déterminants pour que les relations de travail puissent se tisser sur des bases justes et respectueuses de la personne humaine. Et s'il est toujours possible par le biais de la loi d'imposer certains principes, il est plus difficile de modifier les comportements afin qu'elle soit justement respectée et que chacun ne s'en tienne pas simplement à la lettre du droit mais en respecte aussi l'esprit (on peut toujours comme on dit aujourd'hui être clean avec la loi et se soucier comme d'une guigne du sort de ses semblables).

Comment donc éveiller les esprits à l'éthique et susciter en chacun la réflexion nécessaire à la vie morale, est-il possible de former les acteurs du monde du travail à la morale et à l'éthique ?

Il ne s'agit pas bien entendu d'enseigner l'éthique comme s'il s'agissait d'une science, à l'instar

d'une tendance qui se manifestent dans les pays anglo-saxons, mais on peut se demander à l'heure où beaucoup s'interrogent sur la possibilité d'enseigner la philosophie en deçà de la classe de Terminale s'il ne serait pas plutôt préférable de poursuivre son enseignement au-delà, c'est-à-dire d'offrir à tous ceux qui accèdent à l'enseignement supérieur pour y suivre des formations professionnalisantes, un enseignement réellement philosophique, une invitation à penser par soi-même sa pratique professionnelle en étant mis face à toutes les interrogations et tous les problèmes moraux auxquels ils pourront être confrontés au cours de leur parcours professionnel.

Certes le jugement et la vertu ne peuvent s'enseigner, mais l'exercice du jugement qui est l'objet même d'une démarche consistant, pour reprendre la formule kantienne, à apprendre à philosopher et non à apprendre la philosophie est peut-être le meilleur chemin pour rendre les hommes plus justes qu'ils ne sont. Car s'il est nécessaire pour qu'une société soit juste, qu'elle se fonde sur des institutions justes il n'en est pas moins indispensable qu'elle comporte en son sein des hommes qui le soient aussi.

Il ne s'agit certes pas d'un remède miracle, on ne peut contraindre celui qui s'y refuse à penser, de plus ce souhait n'est bien entendu qu'un vœux pieux, mais il y aurait peut-être là moyen d'éveiller la conscience de certains de ceux qui seront les acteurs du monde du travail de demain.

Bibliographie

Ouvrages

Arendt Hannah (1958), *La condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, coll. Agora.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Trad. Jean Tricot, Librairie philosophique J. Vrin.

Colin Denis (2003), *Questions de morale*, (PP. 234,235), Armand Colin.

Even-Granboulain Geneviève (1998), *Éthique et économie*, éd. L'Harmattan, coll. Ouverture Philosophique.

Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Traduction J. Laffitte, Notes et commentaires de N. Baraquin et J. Laffitte (2000), Les intégrales de philo, Nathan.

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, deuxième section, trad. V. Delbos (1907).

Ricoeur Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Points Seuil, essais.

Communication

Ricoeur Paul, *De la morale à l'éthique et aux éthiques*, conférence prononcée à L'université de Montréal, www.philo.umontreal.ca/textes/Ricoeur_MORALE.pdf